

**S**ans pétrole, pas de circulation routière! Sans minerais, pas d'automobiles du tout... Cette assertion attribuée à un entrepreneur allemand est moins banale qu'il n'y paraît. De la production à la consommation, diamants, or, cuivre... sont omniprésents, mais — contrairement aux ressources énergétiques — ces ressources minières sont économiquement, socialement, écologiquement invisibles; extraites du sol puis enfouies dans le fonctionnement quotidien du monde global. Le but de ce dossier est de tracer un angle d'attaque pour une autre extraction, de l'ordre de l'analyse et de la réflexion... : d'explorer les galeries — financières, judiciaires, politiques —, la trajectoire des minerais du terroir de communautés jusqu'aux mains des consommateurs. Ce poste d'observation donne accès au cœur brulant de la globalisation, et cela ne va pas sans explosions.

Ainsi, comme on le verra, entre 2008 et 2011, la mise au jour de la logique de fonctionnement de l'industrie minière et la dénonciation de ses abus ont fait l'objet au Canada d'un âpre débat et d'un intense remue-ménage judiciaire.

L'opinion européenne a ignoré ou est restée indifférente. Après tout, il ne s'agissait que d'une affaire judiciaire nord-américaine parmi d'autres. Du même ordre que Wikileaks ou Edward Snowden, mais apparemment encore moins importante... Certes, ces deux dernières affaires, plus récentes, ont fait la « une » des médias. Mais pas de quoi fouetter un chat. L'opinion publique ne se passionne guère pour les affaires juridiques passablement abstraites, et encore moins en Belgique pour ce qui a trait à l'espionnage... Cependant, pourquoi un des grands penseurs contemporains, le philosophe allemand Jürgen Habermas, affirmait-il récemment que les démocrates doivent avoir du respect pour le courage civique exemplaire de personnes comme Snowden<sup>1</sup>? Ce n'est pas simplement parce que le principe de la liberté d'information est en cause. C'est aussi en raison du contenu

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 14 août 2013.

de ce qui est caché/dévoilé, à savoir la réalité des lourds rapports de force qui structurent le « monde global ». À cet égard, la page qui a été ouverte au Canada autour de l'« extractivisme » est riche d'enseignements. Et elle n'est nullement refermée. On vise ici à en prolonger la lecture en référence à l'Europe.

« Extractivisme ». Ce néologisme désigne une réalité nouvelle : l'exploitation massive de ressources naturelles destinées principalement à l'exportation. Certes, l'extraction des matières premières a été au cœur de la colonisation, au service de l'industrialisation des métropoles moyennant l'extraversion des économies des colonies, spécialisées dans des monoproductions. L'Union minière n'est pas loin... Mais depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, on assiste à un « supercycle » des ressources minières, dans un cadre mondial marqué par le productivisme et le recours à l'extraction comme levier principal du développement des pays du sud.

Ce nouveau contexte est un puissant révélateur. Il met au jour des aspects de la globalisation auxquels l'opinion est peu sensible, faute de cerner la connexion entre des catastrophes écologiques, des violences, des protestations qui se succèdent sur les écrans télévisés. Il force à dépasser une considération passepartout du développement durable pour s'interroger à nouveaux frais sur ce qu'est le développement : « pour quoi ? », « vers où », « qui décide ? » et « qui bénéficie ? ».

Où sont l'offre et la demande de ressources minières ? L'extraction à tout prix lie à nouveau le Nord et le Sud, mais nous ne sommes pas concernés de la même façon partout.

Une publication récente du Centre Tricontinental (Cetri) s'est attelée à comprendre,

**« Industries minières - Extraire à tout prix ? Points de vue du Sud », *Alternatives Sud*, volume 20-2013/2.**

Le boom minier est présenté comme une opportunité unique pour nombre de pays du Sud, et l'exploitation minière est devenue une composante clé des stratégies de développement et d'expansion commerciale. En même temps, les conflits n'ont cessé de se développer et de s'intensifier, centrés sur la répartition des richesses produites, mais aussi sur les dégâts environnementaux, sociaux et politiques occasionnés.

La publication s'ouvre sur une présentation de cette évolution et un essai de compréhension de sa logique. Le corps est constitué par des aperçus par pays, y compris les débats, la portée de tentatives officielles de régulation de l'exploitation et du commerce des minerais et la réflexion sur les stratégies alternatives. Tout à la fin, le lecteur trouvera un index des sites recensés.

Pour l'essentiel, cet ouvrage est l'œuvre d'auteurs du Sud, mais a été produit par le Cetri en collaboration avec des organisations du Nord : la Commission Justice et Paix (Bruxelles) et le Réseau belge des ressources naturelles. En 2008, ces acteurs avaient déjà publié *Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannes*. Si rigoureuses soient de telles analyses, elles ne sont pas conçues comme des réalisations académiques, mais sont indissociables d'une réflexion sur les responsabilités quant au « faire ». Une telle démarche appelle un prolongement, du Sud vers le Nord, jusqu'à nous en Europe et en Belgique. C'est ce que l'on cherche à amorcer ici.

à partir du versant Sud, le paradoxe sous-jacent à la fameuse expression « malédiction des ressources naturelles ». Au fil du parcours axé sur des pays producteurs, le lecteur entraperçoit comment les entreprises exploratrices sont des estafettes et les compagnies minières, des agents pour le compte du versant Nord. Ce qu'il voit le saisit, à savoir les impacts en termes de dégâts écologiques, de guerres, de déracinement de communautés, de spoliation de terres... Il prend conscience que les faits dramatiques dont il est informé à ce sujet par les médias ne sont pas des épisodes isolés. Et il se rend compte que cette situation ne résulte pas simplement d'un déficit local de gouvernance des États du tiers-monde, notamment africains... En somme, le versant Sud est indissociable du Nord. Il faudrait parcourir ce dernier, poursuivre l'itinéraire. Mais quelle complexité : mode de consommation, état des sciences et des techniques, besoins vitaux de l'économie, spéculation financière... Et que d'acteurs : entreprises exploratrices, compagnies minières, banques, États, organisations internationales. Comprendre pour agir.

Voici donc, en complément, un dossier consacré aux politiques européennes des ressources minières.

Cet intitulé appelle plusieurs précisions. D'abord, il s'agit seulement des ressources minières : pas des produits énergétiques et des produits primaires de l'agriculture d'exportation. De plus, le cas de métaux précieux rares, comme l'uranium, est laissé hors du propos.

Ensuite, l'Union européenne, dans sa relation aux pays producteurs de matières premières du Sud, est au centre de la perspective. On sait qu'elle n'est pas seule, et se sent menacée dans la concurrence pour l'approvisionnement. Le Canada interviendra en tant que prototype et centre d'impulsion. Mais la Chine ne sera pas abordée alors même qu'elle s'est taillé une notable place dans la course ; trop souvent en effet, l'obnubilation par l'arbre chinois dispense chacun de scruter la jungle dans laquelle tous se trouvent...

Enfin, il est question des politiques européennes. On ne traite que d'un pilier de celles-ci, à savoir l'accès aux ressources en dehors des pays de l'Union. Outre le pilier recyclage, la production interne de l'Europe serait, elle aussi, à analyser : avenir du gaz de schiste, pratiques d'extraction, qui semblent préfigurer une tiers-mondisation de pays du sud (Espagne) ou de l'est européen (Roumanie, abordée ici dans deux articles) ; exploitation comme rentables, sous la pression du productivisme, de gisements que la conscience collective des limites écologiques considérait jusqu'ici comme intouchables. Cependant, à l'intérieur du pilier accès aux ressources ainsi limité, on rencontre plusieurs politiques. D'abord, les pratiques sont diversifiées par pays, même si on se centre sur l'Union en tant que telle. Ensuite, dans le cadre de cette dernière, la politique des ressources minières

au sens strict est en connexion avec les clauses d'autres accords, commerciaux ou de coopération. En raison de la présence discrète du volet minier, ceux-ci tiennent souvent les partenaires du Sud pieds et poings liés.

À cet égard, l'écart béant entre les discours généreux sur l'humanitaire ou ouverts sur les droits humains et les politiques réellement promues constitue un point crucial pour tout questionnement citoyen au sujet des politiques européennes des ressources minières.

Le dossier s'ouvre sur l'interview d'un des auteurs de l'ouvrage qui a déclenché l'action judiciaire et la polémique au Canada. Même si cet épisode est crucial et néanmoins largement méconnu ici, le propos n'est pas de s'y arrêter. Mais à partir de la plaque tournante du Canada, c'est avec un remarquable talent pédagogique que William Sacher décrypte les arcanes financiers, judiciaires, politiques et idéologiques de la spéculation qui accélère l'exploration et l'exploitation minières.

La multinationale canadienne Banro, qui a obtenu des gisements aurifères au Sud-Kivu, fut au cœur de l'affaire canadienne, comme objet d'analyses, cible d'accusations et partie civile dans l'action judiciaire. Elle sera présentée comme « étude de cas » par Frédéric Triest, chargé de projet ressources naturelles à la Commission Justice et Paix et coordinateur du Réseau belge ressources naturelles. En effet, cette firme constitue pour ainsi dire un prototype d'exploitation d'un « paradis sous terre ». De surcroît dans un pays, la RDC, dont les liens avec l'Europe, et tout particulièrement la Belgique, sont privilégiés. Suivre ces ramifications permet de sortir du flou. On parle du Congo comme « scandale géologique », mais l'état précis du secteur minier reste peu connu. Il est devenu banal d'affirmer que l'enjeu minier y est omniprésent dans la résurgence incessante de conflits éclatés. Qu'est-ce cela signifie concrètement : comment, où, avec quels acteurs ? Parmi ceux-ci, l'accent est mis sur les déficiences de l'État et la corruption des élites. Mais pas de contrats miniers sans partenaires extérieurs, et pas d'exploitation sans acheteurs !

Avec le Congo, nous avons donc atteint un point névralgique au carrefour des versants Nord et Sud. S'y révèlent des tendances lourdes et largement occultées de la phase de la mondialisation qui est en cours depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Frédéric Thomas explicite et approfondit ces enjeux qu'il avait esquissés dans le dossier du Cetri. « Croissance », « développement », à l'heure actuelle, que signifient réellement ces termes qui ont servi de prêt-à-penser au XX<sup>e</sup> siècle dans le sillage de la décolonisation ? Et l'État, naguère censé limiter le marché avant que les politiques néolibérales ne promeuvent sa réduction au minimum à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, comment son action est-elle maintenant réhabilitée, cette fois pour faire fonctionner le marché au mieux et en tirer des bénéfices ? Ainsi est ouvert un questionnement sur les politiques. Frédéric Thomas a procédé au rapprochement

de deux cas, dans l'analyse croisée d'une situation du Sud — au Pérou — et du Nord — en Roumanie.

L'Europe. Frédéric Triest nous mène de sa périphérie en voie de tiers-mondisation aux stratégies de pays comme l'Allemagne et aux politiques de l'Union pour se positionner dans la compétition multipolaire pour l'accès aux ressources. Il se concentre sur les objectifs d'un programme majeur : l'Initiative pour les matières premières (IMP). À partir de là, il décrypte plus largement la diplomatie européenne des ressources minières, avec la part immergée de l'iceberg : la contrepartie minière non négociable qui est sous-jacente dans les accords de coopération et les traités bilatéraux.

Tout au long du dossier, on cherchera à donner une idée de la façon dont la problématique est occultée ou peut au contraire émerger dans l'espace public. On renverra aux stratégies alternatives de formations minoritaires du Sud comme du Nord, en particulier en Belgique, où la problématique est en discussion au Sénat à l'initiative du Réseau belge des ressources naturelles. Modes de consommation, traçabilité des produits miniers, régulation des entreprises, contenu des accords internationaux... : que faire et comment le faire ? Le rôle d'une revue comme celle-ci est de contribuer au désenclavement de l'opinion, de contribuer à la publicité — au sens fort du terme — des connaissances, de la conscience et des échanges... S'agissant des ressources minières, l'enjeu est à la fois vital, complexe et largement ignoré. Le but est d'en faire ressortir la lourdeur, d'ouvrir à sa compréhension et de secouer la paralysie collective. ■

**PAUL GÉRADIN**